

Jeudi 31 janvier 2013
La Tribune A26

Vallée de la Drôme

28

Vendredi 1er février à 20h45 au temple, Mélodies amoureuses de Gabriel Fauré et Paul Ladmirault, Chœur la Tarentelle, Alice Didier, mezzo-soprano; Jean François Michel, piano et Bernard Leauthier, direction. La Tarentelle de Bésayes est composée d'une cinquantaine de choristes amateurs. Elle a été fondée en 1983 par Bernard Léauthier qui la dirige depuis lors. Libre participation aux frais.

EURRE Zombie circus show

Bienvenue dans un univers étrange et sans limite, bienvenue dans le Zombie circus show à la Gare à Coulisses le samedi 9 février à 20h30 et dimanche 10 à 18h. Entrée 8€ et 5€.

Notez-le... **BOURDEAUX**

Votre correspondant

Pour faire paraître votre manifestation ou votre événement, organisées sur le secteur de Bourdeaux, envoyer votre information par mail: chassepot347@orange.fr ou téléphonez au 06 11 50 59 89.

Pharmacie de garde :

Jusqu'au 1er février, pharmacie Benmussa-Guyard (près de Super U) à Dieulefit, 04 75 46 42 87; du 2 au 8 février, pharmacie Cathalan à Bourdeaux, 04 75 53 30 98.

MIRMANDE Les Amis de Mirmande Les dangers de l'urbanisation

L'association «Les Amis de Mirmande» a tenu son assemblée générale. Les actions 2012 ont été évoquées telles l'exposition de photos présentée avec grand succès lors des journées du patrimoine, la charte pour la protection du patrimoine... Pour 2013, le gros dossier sera la mise en place des PLU/AVAP. Elle fait remarquer que les objectifs de la municipalité se précisent avec des projets d'urbanisation dont la plupart se situent dans la zone actuellement protégée par la ZPPAUP: lotissement quartier St-Etienne,

constructions dans le village dont un important bâtiment sur le champ de foire, logements sociaux sur l'actuel lagunage, logements et équipements collectifs sur le stade, création d'une zone d'activités autour de CAN sur un terrain agricole... L'association rend accessible sur son site (lesamisdemirmande.org) la documentation disponible, exprime en vain selon elle son avis lors des réunions de la commission locale AVAP et se mobilise contre ce projet.

En effet, une fois les premières

constructions réalisées, l'association redoute une extension de l'urbanisation au détriment du cachet de Mirmande.

L'association étant autorisée à défiscaliser les dons des particuliers (66 %) et des entreprises (60 %), un appel est lancé à la générosité de ses 350 membres et des amoureux de Mirmande afin de soutenir son action.

L'assemblée a validé le travail réalisé et l'engagement des Amis de Mirmande dans la poursuite de l'œuvre de son fondateur André Lhote, défenseur du patrimoine de Mirmande.